

**AUSTRALIE – SUBVENTIONS ACCORDÉES
AUX PRODUCTEURS ET EXPORTATEURS
DE CUIR POUR AUTOMOBILES**

**RECOURS DES ÉTATS-UNIS À L'ARTICLE 21:5
DU MÉMORANDUM D'ACCORD SUR LE
RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS**

RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL

Corrigendum

Prière de noter que, en raison d'une erreur typographique, il n'y a pas de note de bas de page 1 ni 2 dans le rapport du Groupe spécial, pages 1 à 23 du document. La numérotation des notes de bas de page commence donc à 3 au lieu de commencer à 1.
